



Journée d'études sur la réforme du baccalauréat

Organisée par l'IREDU

"Choisir, orienter et réussir dans le nouveau lycée général"

Programme

9h : Introduction de la journée, par Sophie Morlaix (IREDU)

9h15 : Chloé Pannier (CREN) « *Education à l'orientation et réforme du bac général : un couple en tension ? Les enseignants de lycées généraux face aux choix de spécialités des lycéens* »

10h : Faustine Vallet-Giannini (IREDU) « *Des pratiques de notation divergentes selon les lycées ? Le cas des enseignements de spécialité* »

10h45 : Colombe Saillard (Collège de France/EHESS) « *Les mathématiques : une anomalie au sein du nouveau lycée ? Analyse de la fabrique d'une réforme éducative* »

~ Pause (11h30-13h) ~

13h : Zïa Ceccone (EHESS/INED/CMH) « *Ce que choisir veut dire : comprendre les logiques différenciées des choix de spécialité en Seconde GT dans leurs contextes* »

13h45 : Alice Danon (Harvard Kennedy School) « *Le choix est-il toujours bénéfique ? Une évaluation de la réforme du lycée en France* »

14h30 : Margot Déage (LaRAC) et Mathieu Rossignol-Brunet (IREDU) « *De la « voie royale » scientifique aux mathématiques « discipline reine » : quels effets de la réforme du baccalauréat sur les hiérarchies socio-scolaires ?* »

15h15 : Table ronde conclusive sur les perspectives, animée par Cathy Perret (IREDU)



Résumés des communications

-9h15-

Chloé Pannier (Doctorante, CREN)

Titre : Education à l'orientation et réforme du bac général : un couple en tension ? Les enseignants de lycées généraux face aux choix de spécialités des lycéens.

Résumé : La réforme du baccalauréat général entrée en application en 2021 a profondément modifié les modalités d'orientation au lycée en substituant aux filières classiques un système de spécialités censé favoriser l'individualisation des parcours. Cette reconfiguration, articulée à la logique de responsabilisation individuelle portée ces dernières années et renforcée par la loi « Orientation et réussite des étudiants » (ORE), redéfinit les attendus envers les lycéens mais aussi les rôles des enseignants dans l'éducation à l'orientation (Daverne-Bailly et Bobineau, 2020 ; Lehner et Pin, 2024 ; Pannier et Michaut, 2024). Dans un contexte de massification scolaire, d'individualisation des parcours et de responsabilisation des acteurs (Frouillou et al., 2020 ; Frouillou et al., 2022 ; Rossignol-Brunet et al., 2022), cette communication interroge alors les tensions générées par cette réforme entre finalités pédagogiques et logiques d'anticipation des débouchés post-bac à l'heure où le bac ne semble plus constituer l'horizon du lycée. Les enseignants de lycées, alors au cœur de l'éducation à l'orientation, vont en fonction de leur identité professionnelle (Cattonar, 2001, 2006) accepter ou résister face à la réforme (Bedoin et Daverne, 2014). Aussi, face à cela, comment se positionnent-ils et comment articulent-ils leur mission pédagogique avec les injonctions d'éducation à l'orientation dans le cadre des choix de spécialités ? L'analyse mobilise une méthodologie mixte combinant 30 entretiens compréhensifs réalisés auprès d'enseignants de lycées de la 2nde à la Terminale ainsi qu'un questionnaire sociologique administré à 252 enseignants dans plusieurs académies. Les résultats montrent une tension forte entre les objectifs affichés d'individualisation des parcours et une normativité implicite centrée sur les « bonnes combinaisons » stratégiques à adopter en vue de Parcoursup. Ils révèlent également une reconfiguration du travail enseignant pris entre prescriptions institutionnelles, attentes familiales et arbitrages pédagogiques. Nombreux sont les enseignants à faire état d'une difficulté à accompagner les élèves dans leur processus d'orientation, difficulté qui était déjà présente mais qui se voit renforcée du fait de la réforme. Les résultats soulignent ainsi le sentiment d'injonctions contradictoires, une redéfinition des frontières du métier et des formes de désajustement identitaire face à la montée en puissance d'un rôle d'accompagnateur et de conseiller, souvent perçu comme flou, inégalement outillé et éloigné de leur cœur de métier.



-10h00-

Faustine Vallet-Giannini (Doctorante, IREDU)

Titre : Des pratiques de notation divergentes selon les lycées ? Le cas des enseignements de spécialité

Résumé : Dans le cadre de la réforme du baccalauréat, la prise en compte du contrôle continu a relancé les débats autour de la fiabilité et de la légitimité de ce type d'évaluation, que la docimologie identifie comme particulièrement exposé aux biais de notation. Cette question est d'autant plus importante que les lycéens sont en grande partie sélectionnés sur *Parcoursup* à partir des notes figurant sur leurs bulletins scolaires. Ce travail de recherche propose donc d'étudier la question des biais de notation dans l'évaluation des enseignements de spécialité (EDS). En effet, les EDS font l'objet d'une double-évaluation : d'abord au contrôle continu, puis lors de l'examen national du baccalauréat. Il est également choisi de s'intéresser plus précisément aux différences de pratiques de notation selon les établissements scolaires. Ainsi, les analyses portent sur un échantillon d'environ 15000 lycéens ayant obtenu leur baccalauréat en 2022 au sein d'une académie française. Les résultats permettent de révéler des écarts de notation entre le contrôle continu et les épreuves nationales, variables selon les EDS et selon les caractéristiques contextuelles des lycées. En cela, le sens des biais de notation selon le contexte scolaire tend à avantager les publics les moins favorisés, ce qui pourrait contribuer à atténuer certaines inégalités d'orientation scolaire entre les élèves au travers de la procédure *Parcoursup*.

-10h45-

Colombe Saillard (Doctorante, EHESS/Collège de France)

Titre : Les mathématiques : une anomalie au sein du nouveau lycée ? Analyse de la fabrique d'une réforme éducative

Résumé : La réforme de 2019, initialement cadrée par le pouvoir exécutif autour de problèmes relatifs au baccalauréat et à la transition entre le secondaire et le supérieur, a finalement entraîné comme par voie de conséquence une réorganisation complète des enseignements du lycée général et technologique. Les mathématiques occupent dans ce nouveau lycée une place tout à fait spécifique et atypique, qui a d'ailleurs été maintes fois renégociée et modifiée depuis la première mouture de la réforme, et ne semble toujours pas aujourd'hui complètement stabilisée. Si les autres disciplines ont un statut clair de discipline fondamentale ou de discipline de



spécialisation, les mathématiques conservent un statut éminemment ambivalent, avec de multiples degrés de spécialisation possible en première et en terminale. La possibilité, propre à cette discipline, d'une spécialisation « douce » en terminale nous semble en particulier, davantage qu'une aversion généralisée des filles envers les mathématiques, permettre de rendre partiellement compte des importants taux d'abandons observés chez elles entre la première et la terminale.

Nous nous demanderons comment a été produit concrètement ce statut hybride de l'enseignement des mathématiques, qui ne semble avoir été prévu, pensé et voulu par aucun acteur ou groupe d'acteurs – d'où son instabilité. Nous mobilisons pour ce faire des outils conceptuels issus de l'analyse de l'élaboration des politiques publiques, supposant que la clé principale de l'énigme réside dans les modalités de fabrique de la réforme et non dans un supposé agenda caché souvent invoqué par les acteurs concernés (haine ou mépris des gouvernements pour les maths, dissimulation d'un manque de main d'œuvre enseignante dans cette discipline). Notre matériau empirique est par conséquent constitué d'un corpus de documents publics permettant de retracer le processus d'élaboration de la réforme et l'évolution du positionnement des acteurs ou groupes d'acteurs impliqués dans ce processus.

Dans une première partie, nous montrerons comment la construction de cette réforme relève des trois modèles sédimentés de fabrique des politiques éducatives mis en lumière par Xavier Pons (Pons, 2024), ce qui permet de rendre compte de nombre de ses caractéristiques et d'une grande partie de son contenu. Dans une seconde partie, nous nous pencherons plus spécifiquement sur la question de l'enseignement des mathématiques, pour montrer que sa structuration finale est le produit d'un arrangement instable entre trois groupes d'acteurs possédant, derrière une volonté apparemment commune de rendre l'enseignement des mathématiques à la fois plus efficace et plus équitable via la suppression des séries, des conceptions fondamentalement divergentes de la solution à apporter à un problème qui n'est pas explicitement pensé ni nommé : celui de la gestion d'une hétérogénéité lycéenne croissante en mathématiques (Mons, 2007).

-13h-

Zia Ceccone (Doctorante, EHESS/INED)

Titre : Ce que choisir veut dire : comprendre les logiques différenciées des choix de spécialité en Seconde GT dans leurs contextes

Résumé : La réforme du baccalauréat général, qui remplace les anciennes séries par un choix « à la carte » de trois enseignements de spécialité à l'issue de la classe de Seconde, soulève des interrogations sur les logiques sociales à l'œuvre dans les choix d'orientation. Comment les lycéens sélectionnent-ils leurs spécialités ? Loin d'être de purs acteurs autonomes, leurs



décisions s'inscrivent dans un processus encadré par l'institution scolaire, les entourages familiaux, les pairs, ainsi que par les ressources disponibles dans l'espace local – un cadre qu'il importe d'analyser.

Cette communication s'appuie sur une thèse en cours mobilisant une méthodologie mixte, consacrée à l'analyse des choix d'orientation au lycée général (baccalauréat et enseignement supérieur) en lien avec l'espace géographique de socialisation des élèves, afin d'enrichir les connaissances sur la dimension socio-spatiale des inégalités scolaires.

Le propos s'appuiera ici sur le volet qualitatif de la recherche, fondé sur une enquête ethnographique longitudinale menée dans trois lycées contrastés : un établissement situé à Lyon, un en périphérie lyonnaise et un à Nevers. Dans chacun de ces lycées, deux classes de Seconde ont été observées (N=6), à la fois lors des journées ordinaires de cours et pendant les moments spécifiquement dédiés à l'orientation (conseils de classe, réunions parents-professeurs, heures de vie de classe, présentations des spécialités, etc.). En parallèle, trente élèves (10 par établissement) font l'objet d'un suivi approfondi de la Seconde à la première année post-bac. Des entretiens annuels menés avec ces élèves et leurs parents permettent d'analyser l'évolution de leurs projets d'orientation et de leurs aspirations, ainsi que les cadrages familiaux et scolaires qui les accompagnent.

-13h45-

Alice Danon (Doctorante, Harvard Kennedy School)

Titre : Le choix est-il toujours bénéfique ? Une évaluation de la réforme du lycée en France (co-écrit avec Julien Grenet)

Résumé : Cet article analyse les effets de l'élargissement du choix de matières sur les inégalités de genre dans les filières scientifiques, en s'appuyant sur une réforme majeure du lycée en France. Mise en œuvre en 2018, cette réforme a supprimé les filières du lycée générale, offrant aux élèves une plus grande liberté dans leur choix de matières. En s'appuyant sur des données administratives, nous montrons que la réforme a entraîné un recul des inscriptions dans les filières scientifiques, tant celles historiquement dominées par les hommes que par les femmes, avec des réactions différenciées selon le genre : les filles se sont détournées de manière disproportionnée des disciplines scientifiques à dominante masculine, accentuant ainsi les écarts de genre, tandis que les garçons ont davantage évité les disciplines scientifiques à dominante féminine. Malgré ces changements importants observés au lycée, nous n'observons pas de modification équivalente au niveau de l'enseignement supérieur, suggérant que la réforme a principalement déplacé le moment de la spécialisation sans affecter les trajectoires académiques de long terme. Nos résultats suggèrent que les préférences genrées des élèves sont



en grande partie formées dès la fin du collège, et que l'exposition à un éventail élargi de disciplines au lycée exerce une influence limitée sur leurs choix futurs.

-14h30-

Margot Déage (MCF, LaRAC) et Mathieu Rossignol-Brunet (MCF, IREDU)

Titre : De la « voie royale » scientifique aux mathématiques « discipline reine » : quels effets de la réforme du baccalauréat sur les hiérarchies socio-scolaires ?

Résumé : La réforme du baccalauréat de 2018, conçue pour abolir la hiérarchie des filières, semble avoir instauré en retour une hiérarchie des disciplines et des options. Dans cette communication, il sera question de l'évolution du rôle des mathématiques à la fois dans l'orientation scolaire et dans l'accès à l'enseignement supérieur à partir d'une analyse comparée des données nationales Parcoursup de 2018 et 2021. D'un côté, la réforme a entraîné une diminution significative de la part des élèves suivant un enseignement approfondi en mathématiques, et particulièrement pour les filles et les élèves issus de classes populaires. De l'autre, le choix des mathématiques qui advient désormais à la fin de la seconde semble déterminant pour l'accès aux filières sélectives du supérieur. C'est particulièrement le cas de l'option mathématiques expertes, dans laquelle – plus que dans l'ancienne spé Maths - les garçons de milieux favorisés sont surreprésentés, et qui permet un accès prioritaire en CPGE scientifiques MPSI et PCSI, tandis que les filles d'un même profil socio-scolaire optent plus souvent pour la spé SVT qui les conduit vers les filières de santé.